



Hervé Berville  
Député

## Communiqué de presse

1er février 2019

### Maternité de Dinan

---

Dans la continuité des propos tenus lors de la visite de l'hôpital René-Pleven le 9 novembre dernier, je réaffirme mon attachement au maintien de la maternité de Dinan.

J'ai eu l'occasion de m'entretenir mardi avec le Directeur de l'Agence Régionale de Santé Bretagne et de lui exprimer à nouveau ma position sur cette question cruciale pour les habitants de la circonscription et l'attractivité de notre territoire. J'ai également reçu ce vendredi à ma permanence parlementaire les représentants de l'intersyndicale pour leur faire part du fait que je restais en faveur de la sauvegarde de la maternité.

Le préalable à un projet de fusion partagé et apaisé des hôpitaux de Dinan, Cancale et Saint-Malo ne peut en aucun cas être la fermeture de cette maternité dont le bon fonctionnement n'est pas à prouver.

Au-delà des simples critères comptables, la proximité est un enjeu essentiel pour garantir un accès à des soins de qualité. Je reste ainsi attentif à la situation et mobilisé pour que les intérêts des patients, du corps médical et de toute la population soient préservés.

Hervé Berville

herve.berville@assemblee-nationale.fr  
[herveberville.fr](http://herveberville.fr)  
[@HerveBerville](https://twitter.com/HerveBerville)

Collaboratrice parlementaire :  
Caroline Bœuf - 06.85.20.35.93